



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de classe école Pasteur Cappelle-la-Grande

Question écrite n° 176

Texte de la question

M. Christian Hutin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'annonce d'une fermeture de classe à l'école Pasteur de Capelle-la-Grande (Nord). La forte mobilisation des parents d'élèves ainsi que des enfants qui fréquentent cet établissement, démontre l'attachement de ces derniers à leur école. Cette fermeture viendrait pénaliser des familles souvent issues de milieux populaires qui ont bien compris qu'un enseignement de qualité dans des classes à effectifs raisonnables représente une véritable chance. De plus, une pareille annonce sera interprétée comme un recul vis-à-vis des engagements de campagne du Président de la République. Il souhaite connaître les dispositions qu'il compte prendre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

La hausse des prévisions d'effectifs dans l'école Pasteur de Capelle-la-Grande, située hors réseau prioritaire, a amené le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) du Nord à maintenir un nombre de classes maternelles identique à celui de la rentrée scolaire 2016, en attribuant un moyen d'enseignement supplémentaire provisoire pour l'année scolaire 2017-2018. Plus globalement, l'école maternelle demeure une priorité en 2018 pour lutter contre la difficulté scolaire, en préparant les élèves à l'apprentissage des savoirs fondamentaux en classe de CP. En effet, c'est dans les premières années de la scolarité que se posent les bases de la réussite scolaire et que les difficultés apparaissent. Surmonter ces difficultés passe par une ambition renforcée pour la maternelle : celle-ci doit rester l'un des atouts du système éducatif français en devenant toujours davantage une école du langage, qui prépare les élèves à l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Enfin, la scolarisation pré-élémentaire constitue un levier important pour la réussite scolaire, tout particulièrement au bénéfice des enfants évoluant dans un environnement social défavorisé. L'école maternelle constitue un cycle d'enseignement unique, dont le but est de construire des apprentissages, tout en étant respectueux de l'âge et du niveau de développement des très jeunes enfants.

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 176

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2017](#), page 3915

Réponse publiée au JO le : [11 décembre 2018](#), page 11434